

Convention avec le Rectorat de l'Académie de Strasbourg



Sophie Béjean, Rectrice de l'Académie de Strasbourg, Michel Deneken, Président de l'université de Strasbourg et Sébastien Soubiran, Directeur-adjoint du Jardin des Sciences de

l'université de Strasbourg ont signé le 20 décembre dernier **la nouvelle convention de partenariat entre le Jardin des sciences et le Rectorat de l'Académie de Strasbourg.**

Cette convention encourage depuis 2010 l'acquisition pour les élèves de la maternelle au lycée d'une culture scientifique large, ouverte, évolutive et citoyenne.

Plus de 24 000 élèves par an bénéficient des actions pédagogiques du Jardin des sciences, qui se déclinent au Planétarium, à l'Atelier des sciences et dans les lieux patrimoniaux de l'Université, mais également au sein des établissements scolaires, ou sous forme d'évènements permettant une rencontre élèves-chercheurs.

Parmi ces multiples actions, le Jardin des sciences a choisi de présenter à la rectrice une animation au musée de sismologie, avec des élèves de CM1/CM2 de l'école Erckmann Chatrian.

Cette animation a été créée en collaboration avec des chercheurs de **l'EOST et des acteurs de l'éducation nationale.**